



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



HARIS SEPTEMBRE 2021

Numéro 003



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

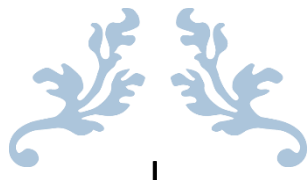
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°003 Septembre 2021

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES, Université
Felix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître-assistant d'Histoire
des Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Assistante en Histoire

économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Ignace ALLABA
(Maître de Conférences Études
germaniques, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Éditeur : CERRI (Cellule
d'Études et de Recherches en
Relations Internationales,
Université Alassane
OUATTARA)

Website : www.revueharis.org

Courriels : contact1@revueharis.org cerriuao01@gmail.com



Comité Scientifique

- M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- **Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)
- KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)
- SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)
- Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)
- Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)
- ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-**Batchana Esohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

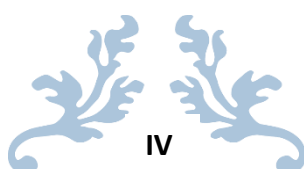
-**Ernest YAObi**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

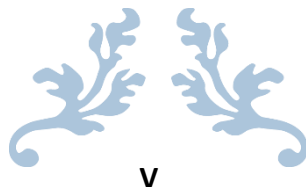
-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed**, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue www.revueharis.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Bakayota Koffi KPAYE

L'Afrique et la péninsule coréenne : Du choix idéologique de la Corée du Nord à la préférence stratégique de la Corée du Sud (1960-2018).....7-24

Windata Miki ZONGO & Sampala BALIMA

La construction d'une posture dans le champ diplomatique : Cas des outils de légitimation de la réputation internationale du Burkina-Faso entre 2002 et 2012.....25-42

Noé Serge LOBHE BILEBEL

Analyse de l'évolution des accords de coopération entre la France et le Cameroun de 1960 à 2020.....43-63

Toussaint KOUNOUHO

Le statut de l'Afrique dans la pensée stratégique : Hypothèse provisoire pour une sociologie du déclassement et de la réhabilitation64-80

Elisabeth YAO

Symbolisme et représentations du tissu en Afrique Occidentale précoloniale81-96

Wend-Vénègda Arsène DIPAMA

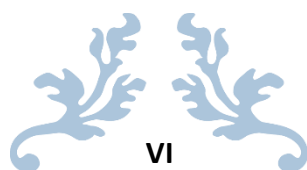
Les stratégies économiques et commerciales dans le contexte de la mondialisation : La zone de libre-échange continentale ou l'accord commercial méga-régional africain97-113

Assanti Olivier KOUASSI

Citoyenneté Spinozienne et désobéissance civile dans une société démocratique.....114-126

Dro Hyacinthe Diomande

Quel statut juridique pour les réfugiés environnementaux face aux grands défis du changement climatique en Afrique?.....127-143





Le statut de l'Afrique dans la pensée stratégique : Hypothèse provisoire pour une sociologie du déclassement et de la réhabilitation

Toussaint Kounouho

UFR-Sciences Juridique, Administrative et Politique (SJAP) –
Département de Science Politique – Université Félix
Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire.
toussaint.kounouho@gmail.com

Résumé

Le statut de l'Afrique dans la pensée stratégique est un statut structurellement ambivalent. D'une part, il est construit à travers une tendance au déclassement marquée par l'absence ou la minimisation de l'Afrique dans la pensée stratégique, résultante d'une tradition du monopole de production de la connaissance stratégique à partir d'une scène non africaine. La formalisation académique de la science stratégique, en tant que sous-champ de l'étude des relations entre « États-nations européens », met à l'œuvre un arbitraire topographique et culturel occidental disqualifiant l'Afrique. D'autre part, l'analyse nuancée de ce statut éclaire l'hypothèse d'une réhabilitation de l'objet « Afrique » du fait notamment de la prise en compte tardive de celle-ci dans le phénomène des relations internationales. Elle rend intelligible le passé et le devenir relatif de l'Afrique en tant qu'objet façonné par la science des relations internationales.

Mots clés : Afrique, pensée stratégique, déclassement, réhabilitation

Abstract

Africa's status in strategic thinking is structurally ambivalent. On the one hand, it is constructed through a tendency to downgrade marked by the absence or minimization of Africa in strategic thinking, the result of a tradition of monopolizing the production of strategic knowledge from a non-African scene. The academic formalization of strategic science, as a sub-field of the study of relations between "European nation-states", brings into play a Western topographical and cultural arbitrariness that disqualifies Africa. On the other hand, the nuanced analysis of this status sheds light on the hypothesis of a rehabilitation of the "Africa" object, due in particular to its late inclusion in the phenomenon of international relations. It makes intelligible the past and the relative future of Africa as objects shaped by the science of international relations.

Keys words: Africa, strategic thinking, downgrading, rehabilitation

Introduction

L'Afrique a pendant longtemps été présentée comme un objet banal dans la production des savoirs stratégiques. Une banalité statutaire qui lui est conférée sous le prisme de l'idéologie de l'universalité des relations internationales. A travers une pratique professionnelle, pédagogique et académique des relations internationales, de nombreux penseurs internationalistes (M. Merle, 1998) ; (Huntzinger, 1987, p.13) s'interdisent une délimitation voire une catégorisation du champ des relations internationales. Ainsi que l'écrit Huntzinger par exemple :

Le champ d'étude (des relations internationales) est si vaste et si différencié que l'analyste plutôt que de se perdre dans la jungle de la vie internationale, délimitera son propre objet... il serait vain... d'espérer clarifier tout à fait cette matière foisonnante en la répartissant en catégories (Huntzinger, 1987, p.13).

Fondée sur cette posture méthodologique et professionnelle, la pensée stratégique se bornerait à traiter l'Afrique comme un objet ordinaire, à l'instar de tout autre et qui donc participerait de l'universalité proclamée de la science des relations internationales. Pourtant, à y voir de plus près, l'analyse du contenu des manuels et ouvrages disponibles révèle une contradiction certaine de l'idéologie de l'universalité. Quelques ouvrages classiques de la discipline des « relations internationales » dont ceux de Marcel Merle (1988), de Sernaclens (1995), Roche (1994), Colard (1993) ou encore Smouts (1998) ont dès lors contribué à la contrariété du principe de l'université en ignorant ou en minorant l'Afrique dans la pensée stratégique.

Cet état de fait réside dans l'impensé « réaliste » ayant structuré la démarche de ces auteurs et qui les contraint à privilégier les lieux de puissance et à les constituer en objets

légitimes de « relations internationales » (L. Sindjoun, 1999, pp. 142-143).

Logiquement, la pensée stratégique en tant que sous-champ des relations internationales hérite de ce traitement dans lequel le statut de l'Afrique ou des objets qui y ont trait sont présentés comme relevant des « questions régionales » (Ph. Moreau Defarges, 1994, pp. 274-309), qui seraient réservées aux spécialistes de l'Afrique à l'instar de François Constantin (1993) ou Daniel Bach (1998) ; par opposition aux « questions mondiales » qui resteraient la tasse de thé des généralistes des relations internationales tels Marcel Merle, Jean-Jacques Roche, Jacques Huntzinger.

Cette division du travail internationaliste est illustrative, pour le moins en France, d'une démarcation nettement affirmée entre « spécialistes de première zone » de la pensée stratégique ou « d'ascendance » et « spécialistes de seconde zone » ou « secondaires » dont la compétence épistémique, pour ce qui concerne la deuxième catégorie, resterait territorialement limitée. Au demeurant, cette démarcation entre « questions internationales » et « questions régionales ou africaines » exerce un effet de censure sur le statut de l'Afrique et fait apparaître, d'un point de vue épistémique, le paradoxe du principe de l'universalité qui structurerait les relations internationales.

Le principe de l'universalité masque une démarche réaliste qui aura retiré à l'Afrique son statut d'objet banal de la pensée stratégique. L'objet « Afrique » n'est d'ailleurs pas traitée comme les autres objets ; et stratégiquement, la science des « relations internationales » a longtemps entretenu cette sorte de « violence symbolique » tant dans la pédagogie que dans la recherche. Cette tendance a été renouvelée par une critique de l'universalité

entreprise par des auteurs comme Badie et Smouts (1992, pp. 11-67).

L'effort épistémique de changement de catégorie d'analyse au sujet de l'Afrique aura été considérable au profit de l'hypothèse du relativisme culturel portée par cette mouvance d'internationalistes ; sauf qu'ici encore la banalité est d'emblée déniée à l'objet « Afrique » puisque celui-ci est présenté comme un objet « spécifique » ou « particulier ». Les faits politiques tels l'Etat ou la démocratie y sont analysés en termes de « spécificité », de « maturité » etc.

De fait, dans la perspective de Luc Sindjoun, on peut considérer que le statut de l'Afrique dans la pensée stratégique reste structuré par cet arrière-plan épistémique originellement fourni par la science des « relations internationales ». Une science sociale qui, dans son ordonnancement pédagogique voire académique actuel, est d'ailleurs considérée comme née hors d'Afrique ; essentiellement américaine (Hoffmann, 1977, pp. 41-60) puis occidentale.

En réalité, la prédominance des chercheurs, des lieux et des événements occidentaux dans le récit scientifique internationaliste a eu pour effet implicite de reléguer les objets africains à la marge de l'écologie des relations internationales. Les théories, les paradigmes, les démarches, les acteurs et autres structures sont l'émanation des réalités socio-politiques distinctes de l'Afrique.

Comment rendre intelligible cet état de fait à la fois théorique et pratique qui configure le statut actuel de l'Afrique dans la pensée stratégique ? Dans un contexte marqué par la dominance structurelle des paradigmes classiques des relations internationales et d'ignorance des savoirs éprouvés sur les faits d'armes africains propres, tenter une esquisse de réponse provisoire à cette question suppose un

détour et un recul critiques consistant à mettre en perspective le mouvement concret de l'Afrique dans la formation et l'expérimentation de la pensée stratégique.

En faisant l'hypothèse d'une ambivalence statutaire de l'Afrique dans la pensée stratégique qui oscillerait entre une double dynamique notamment celle du déclassement et de la réhabilitation, la présente contribution a pour objectif de revisiter ce statut au moyen d'une sociologie de la production du savoir stratégique. La sociologie de la pensée stratégique permet en effet d'observer une relative distance vis-à-vis des postures universalisantes. Elle permet de restituer une certaine objectivation de la réalité stratégique en rapport à l'Afrique en vue de sa déconstruction.

Ainsi, la compréhension des conditions de présence et d'existence de l'Afrique dans la connaissance stratégique se rapporte à l'historicisation de la science stratégique elle-même (L. Sindjoun, 1999, pp. 142-167). Il s'agit d'un travail sur l'histoire sociale de la naissance des cadres de pensée structurant d'hier à aujourd'hui, les faits de guerre et de paix dans les relations internationales. Il s'agit d'une modalité en rapport avec la question de la condition passée, présente et future de l'Afrique ou de ses unités politiques notamment du fait de son aptitude à l'initiative historique. Deux points de méthode doivent être élucidés à cet effet.

D'abord, autour de la catégorie « Afrique » ; puis ensuite, autour de celle de la « pensée stratégique ». Bien que souvent son appellation la désigne au singulier, l'Afrique est un continent représentatif de la pluralité (politiques, régions, religions, ethnies, langues, cultures, géographies, etc.). Elle est typique des sociétés plures au sein desquelles l'hétérogénéité et la différenciation des structures peut masquer une tendance à l'uniformisation des réalités et

notamment de l'Etat. En tant qu'elle est fondée sur la diversité, l'Afrique est une réalité difficilement réductible ou simplifiable. Sans sombrer dans le piège de l'exceptionnalité, la catégorie « Afrique » s'entend ici des « Etats africains », pris dans leur ensemble et constitués en objet d'étude dans la mesure où elle permet, à chaque fois que l'occasion se présente, de faire un inventaire critique de la déviance des Etats africains par rapport au sentier initial (Y-P. Mandjem, 2019, pp.34-86).

En effet, l'Afrique est porteuse d'une histoire qui la configure d'une manière ou d'une autre dans la pensée stratégique : celle de la colonisation et des indépendances. Elle est marquée par un phénomène commun de « diffusion étatique » que le discours scientifique a souvent considéré comme une dynamique homogène, malgré les particularités des conjonctures et des résultats. Pour des besoins de généralisation, il est possible de procéder à une homogénéisation – quoiqu'imparfaite – de la pluralité africaine des phénomènes politiques.

Ensuite, il s'agira de fixer le concept « pensée stratégique » qui ne manque pas d'ambivalence. De manière classique, elle est un champ de la réflexion qui porte sur l'organisation de la guerre et des conditions et modalités de sa conduite. En tant que telle, elle se rapporte à la production de la connaissance sur les questions relatives à la guerre, aux régimes et systèmes de défense, à la compétition et aux rivalités d'existence ou de présence dans le système international (F. Géré, 2000, p. 257). De façon opératoire, il est possible de procéder à un découpage analytique de l'hypothèse à deux niveaux.

D'abord, la dynamique du déclassement peut être élucidée par le fait l'occurrence constante de la guerre ou de la violence armée dans les formulations théoriques et

épistémologiques dans la pensée stratégique a toujours récusé l'élargissement du champ d'interprétation et restreint l'horizon des possibles dans la compréhension des phénomènes stratégiques (1).

Cette situation de monopole occidental des sciences sociales a largement contribué au déclassement de l'Afrique. Or, dans la pratique, la pensée stratégique se trouve confrontée à une réévaluation constante de sa définition. Elle n'est plus confinée aux seules opérations militaires. La guerre n'est plus qu'un moyen de la stratégie (F. Géré, 2000, p. 257). L'évolution des sociétés humaines – et pas seulement les sociétés occidentales mais aussi des sociétés africaines – tend à mettre la stratégie au service de toutes les fins visant l'affirmation et l'imposition des entités diverses sur la scène internationale. Dans le contexte actuel de la mondialisation et de la globalisation, la pensée stratégique est porteuse d'un projet de définition plus ambitieux et se trouve en constante mutation.

Ensuite, les déséquilibres et dissymétries structurels entre les Etats du système international marqués par les différenciations entre grandes, moyennes et faibles puissances semblent largement avoir imposé le recours à la créativité, à l'invention et à l'innovation stratégiques. D'où la tendance à la réhabilitation. Celle-ci est vérifiable au niveau des critères de créativité, d'inventivité et d'innovation qui sont d'autant plus importants que la trajectoire de l'Afrique dans la pensée stratégique est tributaire de sa position historique récente marquée par la colonisation et la réécriture de son histoire.

Dans la ligne tracée par Jose Do Nascimento, la réflexion stratégique du point de vue de la réhabilitation peut se concevoir comme la production et la pratique des savoirs au sujet de l'Afrique ainsi

que l'usage des moyens intellectuels, diplomatiques et armés par lesquels cette dernière réaffirme sa présence sur la scène internationale (J. Do Nascimento, 2020, p.8). Bien plus concrètement, la question de la réhabilitation porte sur la façon dont l'Afrique est réinventée et/ou se réinvente elle-même. Elle explore ses résiliences, ses capacités et ses potentialités face à la créativité, à l'inventivité et à l'innovation dans le but de produire les conditions matérielles et immatérielles de sa propre existence dans le système international (2).

1. Le déclassement de l'Afrique dans la pensée stratégique

L'absence ou la minimisation de l'Afrique dans la pensée stratégique est la résultante d'une tradition du monopole de production de la connaissance stratégique (L. Sindjoun, 1999, pp. 142-167) à partir d'une scène non africaine¹. La formalisation académique de la science stratégique, en tant que sous-champ de l'étude des relations entre « États-nations européens », est en effet marquée par le référentiel topographique et culturel occidental. Deux temps de l'évolution de la vie stratégique ont contribué à la structuration de ce déclassement. Il s'agit d'une part de la position de prééminence épistémique occupée par la science stratégique occidentale dans le débat scientifique et académique ; puis d'autre part du traitement pathologique de l'Afrique qui en découle dans la pensée stratégique.

1.1 La prééminence épistémique de la science stratégique occidentale

La pensée stratégique a acquis son statut actuel et ses lettres de noblesse à partir d'une dynamique de transcendance académique et de

visibilité accrue des faits/événements de guerre et de paix qui se sont déroulés hors d'Afrique, notamment sur le terrain occidental. Les récits qui en ont été faits ainsi que leurs différentes conceptualisations académiques ont été l'œuvre des témoins et/ou savants de la même aire géographique. Il en découle que la prééminence épistémique de la science stratégique est la résultante d'un narratif de la dialectique de la guerre et de la paix importés d'Occident.

1.1.1. La canonisation des faits d'armes de l'Occident dans le narratif stratégique

L'histoire des guerres occidentales occupe une place dominante dans les manuels académiques et scientifiques. Elle se manifeste par la force des récits de guerre et de paix et la longévité (H. Hassan-Yari, 2003, pp. 281-291) des premières conceptualisations de la puissance dans les écrits. Le phénomène d'accroissement de la puissance, conçu comme étant à l'origine de l'approche du dilemme de la sécurité au sein de la théorie réaliste est puisé des récits de Thucydide sur *L'histoire de la Guerre du Péloponnèse* (411 av. J.-C.) entre Athènes et Sparte.

Dans le domaine de l'enseignement, elle est devenue un classique ; elle est la seule source et l'unique modèle d'explication de la vision tragique de la politique internationale et alimente, ultérieurement, les commentaires de plusieurs auteurs réalistes. Thucydide lui-même estimait que Péloponnèse était devenu « un capital impérissable » dans l'histoire des relations internationales (M. Mund Dopchie, 2019, p. 96). De nombreux penseurs et acteurs politiques en Occident ont été impressionnés, à partir du XVII^e siècle, par ses analyses d'une guerre totale et des mécanismes politiques qui y sont rattachés. La survie des idées de l'historien grec,

¹La connaissance stratégique comme ensemble de savoirs produits et disponibles sur les faits d'armes peut être considérée dans la même veine que la connaissance internationaliste.

considéré avec Hérodote, comme l'un des pères fondateurs de la science historique occidentale traverse les âges et les lieux.

La référence historique et contemporaine à cette tradition intellectuelle de la politique internationale impose à plusieurs auteurs occidentaux une lecture agonistique de la scène politique qu'elle soit interne ou externe. C'est un héritage académique grec qui se répand dans toute l'Europe ; d'abord en Italie avec Machiavel (1469-1527) puis en Angleterre avec Hobbes (1588-1679). Dans *Le Prince* ou *L'Art de la Guerre*, la lecture pessimiste et cynique de la réalité internationale y est perpétuée lorsque Machiavel expose à Laurent de Médicis, Maître de la Cité-Etat de Florence, sa vision des relations internationales dénuée des préoccupations religieuses et morales.

Comme on le voit, le réalisme et ses extensions que sont le néoréalisme structurel (Kenneth Waltz), le réalisme libéral (Krasner), hégémonique (Robert Gilpin et Joseph Nye), etc. sont des paradigmes formalisés à partir des faits de guerre de l'Occident (Guerre du Péloponnèse, Première guerre mondiale, Deuxième guerre mondiale, Guerre froide, etc.), mais aussi à partir de leurs différentes (re)conceptualisations et popularisations au sein de la vie académique européenne et américaine.

1.1.2. La narration occidentale de la paix libérale

Une autre approche de la pensée stratégique qui rame à contre-courant du réalisme, porteuse d'un idéal de paix² au sens de F. Fukuyama (1992, p.101) et puisant ses sources

²En s'appuyant sur la philosophie des Lumières, Francis Fukuyama a notamment défendu l'idée selon laquelle : « il n'y a plus besoin de généraux ou d'hommes d'Etat : ce qui demeure, c'est, essentiellement l'activité économique ».

factuelles et intellectuelles sur le sol européen, est le libéralisme. Bien qu'ayant connu son essor au début des années 1990, grâce à une interprétation enchantée de la fin de la guerre froide, le libéralisme comme projet de paix mondiale a poussé sur le sol européen-américain entre le XVII^e et le XX^e siècle. Sans exhaustivité, on peut citer une vingtaine d'auteurs ouest-européens et américains ayant contribué, de diverses manières, à l'élaboration de ses prémisses. Il est apparu en Grèce avec Platon (428-348 av. J.-C.) et Aristote (384-322 av. J.-C.), promu dans toute l'Europe et aux Etats-Unis par une diffusion scientifique de longue durée.

À l'issue de la première guerre mondiale, elle prend la forme de la paix sortie de la galerie des glaces du Château de Versailles, symbole occidental de projection du pacifisme après les déchirements de la Grande guerre. Elle est présentée comme une denrée âprement négociée à la Conférence de Paris de 1919, dictée et contrôlée par le Conseil des quatre (Lloyd George, Vittorio Orlando, Georges Clemenceau et Woodrow Wilson) puis hypothétiquement³ consignée dans le traité de Versailles de 1919 instituant la SDN.

Après la deuxième guerre mondiale, elle est produite et négociée à Dumbarton Oaks en 1944, réaffirmée à Yalta en 1945, puis adoptée à San-Francisco à travers la Charte des Nations-Unies portée par Roosevelt, Churchill et Staline. La participation à un projet institutionnel et politique international accroît l'interdépendance entre les États partageant les mêmes idéaux et

³Elle consacre la disparition de l'Empire Allemand, l'Empire austro-hongrois et l'Empire ottoman ainsi que le partage des colonies allemandes entre les Alliés notamment le Royaume-Uni, la France, la Belgique, l'Afrique du Sud, les États-Unis, le Japon et divise le Proche-Orient, anciennement possession turque, en mandats attribués par la SDN à la France et à l'Angleterre.

illustre la paix commune et l'union contre un ennemi commun. Certes, la sociologie de la production du savoir stratégique ne relève pas du « politiquement correct » encore moins du fantasme d'un complot contre l'Afrique (P. T. Zeleza, 1997), mais elle permet de retracer le fil conducteur historique et les trajectoires de l'imposition du savoir stratégique occidental et la quasi-inexistence ou le flétrissement des enseignements et de la recherche dans les académies africaines.

Cette prépondérance éditoriale, paradigmatique et factuelle de l'Occident, lui confère une position d'ascendance et un confort théorique dans la structuration des cadres de pensée stratégique du monde. Elle relègue ainsi l'objet « Afrique » dans le domaine de l'exotique Coulon (1997), de l'oubli ou de l'ignorance. Il en découle une lecture des objets africains en termes d'inexistence, de faiblesse voire de pathologie stratégique.

1.2. Le traitement pathologique de l'Afrique

La prépondérance occidentale dans la pensée stratégique a eu pour résultat la relégation des objets stratégiques africains dans une zone grise et marginale. Conditionnée par la lecture de l'Afrique au prisme des facteurs d'extranéité, l'objet « Afrique » dans son ensemble est abordée de manière implicite, criblée de discours désenchantés. La position des pays africains dans la pyramide mondiale de la puissance est ainsi définie en termes d'incapacités compétitives à produire la paix et à la maintenir durablement. C'est la description de l'Afrique à travers son « rôle déstabilisateur » et donc « marginal » dans le système international.

Le traitement pathologique de l'Afrique dans la pensée stratégique peut être compris en décomposant les discours autour de deux objets d'affirmation de sa stratégie : l'Etat

africain postcolonial et la défense armée.

1.2.1. La pathologie à l'aune de la crise de l'Etat africain postcolonial

La rédaction de la biographie des États africains postcoloniaux comme des « États en crise » issus des indépendances « fragiles » (B. Badie, 2016, p. 163), est un élément extraordinaire de déclassement stratégique. C'est une catégorie répandue dans la pensée stratégique comme en témoigne d'ailleurs une prolifération de la littérature à ce sujet (Badie, 1995 ; Badie et Smouts : 24-92 ; Zartman, 1995 ; Clapham, 1996 ; Gonidec, 1997 ; Hugon, 2003 : 829-855). Elle découle de la description statolatré de la politique internationale qui place le phénomène étatique au centre de l'action interne et externe⁴ et légitime l'Etat moderne occidental, de type wébérien comme la référence acceptée par les doctrines réaliste et libérale régulant la pensée stratégique.

Ainsi, le jeu politique international ne peut se faire que par un Etat supposé « normal », intronisé comme acteur majeur des relations internationales. La capacité d'agir sur la scène internationale est dès lors tributaire de la bonne santé de l'appareil étatique, définie notamment par ses éléments de reconnaissance internationale tels la souveraineté, le territoire et le régime politique (démocratique). Or, la profusion au sein de la science stratégique de l'analyse de l'Etat africain comme un « Etat fragile » (Clapham, 1996), ou un « quasi-Etat » (P-F. Gonidec, 1995, pp. 2-22) participe de la légitimation d'une asymétrie stratégique voire disqualificatoire de ce dernier.

Le discours du déclassement de l'Etat peut être relevé à travers ses incapacités matérielles repérables au

⁴Sur la double portée de l'Etat personnifié, voir Thomas Hobbes, op. cit.

moins à deux niveaux. D'abord au niveau de la crise du territoire c'est-à-dire l'incapacité matérielle dans la délimitation des contours territoriaux de l'Etat. Le territoire en tant qu'élément de modernité étatique est un critère d'existence de l'Etat dont la crise participe de la disqualification stratégique de l'Etat africain. Ici, l'écriture des pages sombres est le récit de la violence armée, notamment celle de la démultiplication des pôles de violence au sein des États, entre factions insurgées ou groupes armés contestant officiellement le monopole de la violence légitime de l'Etat formel.

La guerre civile en Somalie (1991), en Angola (1992 et 2002), au Burundi (1993), en Centrafrique (1996-2003), au Congo (1997-2000), aux Comores (1997), en Guinée-Bissau (1998-1999), en Côte d'Ivoire (2002-2010). La crise du territoire et la question des incapacités liées à sa maîtrise constituent également des passifs structurels qui discréditent l'Etat africain sur la scène stratégique mondiale et compromettent sa capacité à exister objectivement en tant qu'entité représentative, porteuse d'intérêts et d'opinions valables sur la scène internationale. Des années 1960 au tournant des années 1990, l'Afrique est présentée comme un continent « des guerres et des conflits », un foyer de « désordre », inaudible et à peine crédible.

Ensuite, la pathologie de l'Etat africain s'illustre par l'incapacité de ce dernier à maîtriser l'ordre politique et à imposer un régime politique de civilisation des mœurs. Il en est ainsi de la régulation récurrente du pouvoir politique par la force. Le défaut capacitaire de l'Etat africain à réguler de manière civilisée la vie politique a largement fait l'objet de relais auprès d'une science politique africaniste très alerte sur l'objet « Afrique ». Par la force du discours de la science politique africaniste, relai des standards de l'universalisme libéral, l'image de l'Etat africain postcolonial

en est sortie littéralement effritée et ternie au point de l'isoler comme une calamité structurelle dans la pensée stratégique. Ceci transparait dans les faits lorsque par une tradition de valorisation outrancière de la puissance de l'Etat comme gage de paix et de sécurité, les armées africaines sont déclarées inaptes à gagner les combats majeurs du siècle présent.

1.2.2. Le déclassement au prisme de la carence des armées africaines

La lecture en termes de carence des armées africaines est un site de compréhension du discours disqualifiant de l'objet « Afrique ». Le temps des nouvelles guerres asymétriques⁵, hydrides ou irrégulières (Henrotin, 2016, pp. 141-147) ravive le débat sur les capacités/incapacités des forces de défense des États face aux grands enjeux de la sécurité internationale. La mutation de la conflictualité internationale liée au terrorisme en ce XXIème siècle a largement contribué à revaloriser le rôle de la force armée. Qu'elle soit asymétrique (guerre du faible au fort) ou dissymétrique (guerre du fort au faible), la guerre contre le terrorisme repositionne l'institution militaire comme l'instance dépositaire de la puissance de feu objective, l'unique outil de frappe et de contre-attaque. La riposte américaine en Afghanistan après les attentats du 11 septembre 2001 illustre la sophistication des moyens de guerre, la technologisation de la guerre elle-même et la force de l'expertise et du savoir-faire militaire.

⁵Le concept n'est pas nouveau en effet. Il fut analysé et détaillé par le célèbre général et stratège chinois Sun Tsu au Vème siècle avant Jésus-Christ dans son ouvrage *L'Art de la guerre*. Le concept fut ensuite répandu par Wesley Clark, général américain alors commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) lors de l'intervention militaire de l'OTAN au Kosovo en 1999.

À cet égard, le dispositif technologique, en tant que nouveau référentiel du contre-terrorisme et de la traque contre les divers groupes insurgés, réévalue les structures de défense africaines en les mettant au-devant de leurs carences en vertu des standards internationaux de performance fixés. Le borborygme sahélier illustre les incapacités des forces armées africaines qui y sont engagées à pratiquer et à maîtriser la puissance aérienne, pourtant devenue la règle d'or des combats contemporains. Il révèle les armées africaines comme des armées constamment handicapées, soutenues, aidées à travers les opérations militaires extérieures de soutien telles que *Serval* et *Barkhane* menées au Mali par l'Armée française.

Ce qui est valorisé ici, c'est la force de frappe du dispositif aérien de l'Armée de l'Air et des forces spéciales d'un Etat secourant (aéronefs, le savoir-faire des commandos parachutistes) et surtout les impressionnantes manœuvres tactiques de l'aviation militaire (Mirage et Rafales d'escadrons de l'armée française). La maîtrise de l'arme aérienne a intégré la nouvelle culture stratégique (De Lespinois, 2012, pp. 157-169) des États, notamment depuis les guerres du Golfe, des Balkans et plus récemment, les frappes aériennes ont été utilisées par les forces de la coalition internationale en Libye, en Irak et en Syrie. L'essor de la technologie et son usage par les forces armées est un facteur de rationalisation des combats et un critère-qualité de notation des armées.

À l'inverse, on peut noter que la carence matérielle et technologique comme indice de caractérisation du déclassement stratégique des armées africaines est le fruit d'un immense travail de la science de la défense comparée ayant pris comme baromètres de mesure, l'évaluation des armées en termes de capacités de projection des forces et de budgets

militaires (D. Deschaux-Dutard, 2018, p. 141). Elle justifie les sous-classements des pays africains dans les statistiques de rangs, marqués par la faiblesse des dépenses militaires, celles liées à l'incapacité logistique et à la professionnalisation des troupes. La notation de la performance militaire devient ainsi un instrument de surclassement/déclassement/reclassement à l'instar des analyses d'indice de puissance (*PowerIndex*), produites dans le cadre du *Global Firepower* (GFP), ou en termes de potentiel de production et de transfert d'armes, menées au sein du *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI).

Cette tendance illustre une réévaluation au rabais de la capacité potentielle des armées africaines à se doter des moyens conventionnels et à combattre par la terre, la mer et les airs. Aux termes de trois rapports consécutifs 2019, 2020 et 2021 produits sur la base du SIPRI Expenditure Database, l'Afrique subsaharienne arrive toujours sous-classée, hors du Top 40 des armées les plus puissantes du monde et loin derrière les armées étasuniennes et européennes⁶. Exceptés l'Égypte, l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Angola, la RDC, le Tchad et la Libye, la plupart des armées africaines sont au bas de l'échelle. L'incapacité des armées africaines à faire efficacement face aux situations de démultiplication des pôles de violence au sein des États légitime les campagnes de sécurisation diverses menées sur le continent par la communauté internationale.

C'est, en somme, la vision d'une « politique internationale compassionnelle » (Machikou, 2019) à l'égard de l'Afrique, continent des problèmes, des sinistres et catastrophes de toutes sortes qu'il faut à tout prix secourir ; elle repose

⁶Rapport du GRIP/SIPRI, *Dépenses militaires, productions et transfert d'armes*, Compendium 2020.

sur une économie morale du soin et de la vulnérabilité, tant la vie quotidienne et éprouvante des populations, le contrôle des portions de territoire par des groupes armés/rebelles et l'érosion des « indices de l'Etat » offrent de sérieux débouchés non seulement au marché de l'entrepreneuriat et de la promotion du « state building » mais aussi à celui de la levée d'une « communauté de sécurité ou de défense » au profit de l'Afrique en souffrance.

2. La réhabilitation de l'Afrique dans la pensée stratégique

L'hypothèse de la réhabilitation de l'objet « Afrique » dans la pensée stratégique réside dans le fait d'une autre dynamique à l'œuvre, notamment celle de la « prise en compte tardive de l'Afrique » (Y-P. Mandjem, 2019, pp. 34-86) dans le phénomène des relations internationales. Elle postule le devenir relatif de l'Afrique en tant qu'objet devenu banal (V.Y. Mudimbe, 1988) dans la science des relations internationales. On peut définir la réhabilitation comme le produit d'une dynamique conjuguée et éparsée dérivant de l'action des acteurs multiples de la scène internationale, de l'élaboration des normes et procédures concourant en fin de compte, à la réintégration de l'Afrique dans le système international notamment sur la base de la consécration des principes d'égalité et de souveraineté.

Les indépendances africaines consécutives à la décolonisation sont un référent majeur de l'émergence des relations internationales africaines, lieu par excellence du recentrement et du repositionnement de l'objet « Afrique » dans la pensée stratégique.

2.1. La politique internationale d'intégration de l'Afrique dans la pensée stratégique

Dans la période postcoloniale, la politique internationale est marquée par une nouvelle utopie de la souveraineté des Etats sortis de la colonisation. Elle consiste en la promotion d'une autre figure des relations internationales basée sur une certaine éthique égalitaire des Etats, un *ethos* de civilisation de la vie politique internationale des Etats (L. Sindjoun, 1996, pp. 841-859), mais aussi, motivée par la redéfinition des intérêts des grandes puissances. La politique internationale entend désormais se faire à travers la réduction – relative – des écarts liés aux relations inégales instaurées par la colonisation et restées jusque-là les maîtres-mots du commerce des rapports entre l'Afrique et l'Occident.

Elle se présente comme une véritable opportunité d'affirmation pour les peuples colonisés. L'Afrique prend part à ce mouvement de rééquilibrage et d'« élargissement de la structure des opportunités » de l'environnement international pour s'assurer son insertion cordiale dans la pensée stratégique.

2.1.1. Les facteurs d'insertion cordiale de l'Afrique dans les relations internationales

Le droit d'entrée de l'Afrique sur la scène internationale est largement tributaire des conjonctures de retournement du monde après la deuxième guerre mondiale, conjonctures favorables au démantèlement des déséquilibres liés à la colonisation. L'acquisition de la capacité d'agir à l'international des Etats africains se formalise à partir de trois facteurs. Ces derniers affectent la politique internationale et font de l'Afrique et du système international deux « atomes crochus » (L. Sindjoun, 1995, 329-345).

D'abord, la révision de l'idéologie de l'universalisme libéral. C'est une tendance au remaniement des savoirs sur les paradigmes classiques ayant jusque-là structuré la pensée stratégique. Le cadre onusien est à cet égard une enceinte de consécration d'une série de normes juridiques d'ouverture et de restructuration des rapports telles que le droit à l'autodétermination des peuples. L'activisme normative de l'Assemblée générale des Nations Unies est alors illustratif de la vitalité de ce changement de perception et de vision vis-à-vis de l'Afrique. La mise en forme juridique d'un statut revitalisé pour l'Afrique est marquée par l'édiction des normes condamnant les rapports inégalitaires du droit public international notamment la domination politique, économique, sociale et culturelle des peuples africains.

Ensuite, la production normative accélérée sur la transformation du statut des unités politiques africaines, permettant leur passage de statut de pays colonisés au statut de pays indépendants est remarquable dans le cadre d'une diplomatie onusienne orientée vers l'Afrique. En ce sens, la formalisation du droit de la décolonisation, de la paix et de la sécurité internationales constitue un enjeu majeur de légitimation de la réhabilitation. L'Afrique tire en effet profit d'une production normative sur la scène internationale irradiée par les principes d'éthique, d'égalité et de justice (Charte des Nations Unies de 1945, Déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948 etc.).

Enfin, la globalisation constitue un catalyseur plus actuel d'immersion de l'Afrique dans la pensée stratégique. Elle offre plusieurs espaces de promotion de la visibilité de l'Afrique dans le champ international. En tant qu'instrument de « rapprochement du monde au monde » et de valorisation de

l'ouverture politique, économique, sociale et technologique, la globalisation apparaît comme un vecteur d' enrôlement de l'Afrique dans un monde moderne et standardisé.

2.1.2. L'insertion, un champ de bataille ou d'influence entre grandes puissances

L'insertion de l'Afrique dans la pensée stratégique n'est pas une partie de philanthropie. Elle révèle les paradoxes de la scène internationale comme un champ politico-stratégique. Elle constitue, selon Pierre Bourdieu, un espace sociopolitique où des acteurs aux positions et ressources inégales se battent pour l'amélioration de leur position respective, pour la modification ou conservation des rapports de force au sein du champ (P. Bourdieu et J.D. Loïc Wacquant, 1992, p.71).

De ce point de vue, l'œuvre d'insertion de l'Afrique dans la pensée stratégique s'opère dans un espace de concurrence et de complémentarité entre les grandes puissances symboliquement mus par les principes moraux et éthiques mais visiblement préoccupées par la légitimation d'un ordre politico-stratégique dans les pays cooptés. En dehors du prestige que procure aux grandes puissances leur militantisme en faveur de l'élargissement et l'humanisation de la société internationale, la défense de la cause africaine est le lieu de la mise en œuvre d'un contrôle politique et stratégique des Etats africains.

Le patronage politique et stratégique s'organise dans le cadre des institutions multilatérales, européennes voire régionales à travers une concurrence pour l'accès ou le maintien d'une position de leadership mondial. Il s'effectue également à travers la pénétration du continent africain par les grandes puissances qui y assurent un contrôle politico-diplomatique et stratégique quasi permanent. Avec 7200 hommes, le commandement américain (Africom) assure une présence militaire en

Afrique. Le camp Lemonnier à Djibouti est de loin la plus importante garnison américaine avec des éléments navals, aériens et terrestres. En dehors du Kenya et du Cameroun, la base d'Agadez au Niger en pleine expansion est opérationnelle entre la Libye, le Lac Tchad et le Sahel (Bayo, 2018), etc.

De même, les engagements militaires français en Afrique se sont accru ces deux dernières décennies. La Côte d'Ivoire, le Gabon et le Sénégal hébergent encore des garnisons françaises. La Russie est en quête des positions plus solides en terre africaine avec une entrée plus ou moins forcée en Centrafrique et au Mali.

2.2. La réappropriation africaine de la pensée stratégique

L'Afrique elle-même n'est pas restée pas en marge de la dynamique de sa propre réhabilitation. Elle se fait actrice de la construction des catégories propres et universelles qui éclairent et nourrissent la pensée stratégique. Il s'agit ici de voir comment celle-ci mobilise les ressources tant conceptuelles, institutionnelles que pragmatiques en vue de son repositionnement stratégique international. Cet ordre de réinvention de soi et de réappropriation de la pensée stratégique se structure par une banalisation épistémique des terrains de recherche africains et une quête pragmatique de puissance.

2.2.1. L'Afrique comme objet banal des études stratégiques

En réintégrant la science des études stratégiques comme un objet banal, l'Afrique devient le terrain privilégié de questionnements épistémiques et d'une réflexion scientifique renouvelée. Le regain d'intérêt des chercheurs pour un *African Security Studies* est en pleine constitution. Il s'accompagne d'un mouvement général de revitalisation

de la science politique intéressée par la redécouverte des objets africains. Cette tendance s'illustre par la variabilité des offres de recherche, programmes et thématiques investigués telles les armées, la stratégie, la sécurité, la défense, la gouvernance, le terrorisme etc. En dépit du spectre constant de cloisonnement qui plane sur les analyses des thématiques, de la pluralité des positionnements théoriques des auteurs, de la diversité des trajectoires de formation et socialisation académiques, l'Afrique tire essentiellement profit d'un capital épistémique indéniable.

D'importants dispositifs épistémiques externes concourent en effet à la connaissance et à la visibilité scientifiques des problématiques africaines. Les travaux du *Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA)* illustrent en partie cette approche d'efficacité institutionnelle de la sécurité promue par les grandes puissances. Organisme du Département de la défense des Etats-Unis basé à Washington, créé en 1999 et financé par le Congrès américain, elle participe à la production et à l'accessibilité des savoirs sécuritaires et stratégiques sur l'Afrique.

Egalement, la France mène activement une politique de recherche, de production et de diffusion des savoirs stratégiques et de sécurité endossée par le Ministère des Armées. Le domaine « Afrique-Asie-Moyen-Orient » créé au sein de l'*Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM)* participe de la redécouverte des terrains africains dans leurs multidimensionnalité. L'Allemagne contribue à la visibilité de l'Afrique en s'investissant dans le domaine de la paradiplomatie politico-stratégique. Elle conçoit des programmes orientés vers des thématiques transversales et les met en œuvre dans le cadre d'une *soft power* qui se déploie à travers ses fondations (Konrad Adenauer,

Friedrich Ebert, Friedrich Neumann etc.).

D'autres, par contre, mettent en relief les objets africains dans une perspective transversale et sectorielle (Mouiche et Ewusi, 2015). L'*Institut d'études de sécurité* (ISS) dont les bureaux sont en Afrique du Sud, au Kenya, en Éthiopie et au Sénégal fournit, depuis plus de trente ans, une expertise de l'intérieur sur les problématiques africaines dans une approche élargie de la sécurité. La production et la consommation d'études stratégiques ou diplomatiques sur l'Afrique se situe dans le sillage politico-intellectuel porté par le discours sur la « renaissance africaine ». Les Etats, les Organisations régionales et de la société civile font désormais de la réinvention stratégico-sécuritaire de l'Afrique dans le champ international leur domaine de prédilection.

La prolifération des centres de recherche à l'aune des initiatives institutionnelles participe de cette dynamique. L'Union Africaine (UA) a mis en place le *Comité africain des services de renseignement* (CISSA), ce mécanisme de 51 Etats-membres créé à Abuja en 2004 et basé à Addis-Abeba, a été conçu dans le but de faciliter le dialogue, l'analyse, le partage des connaissances, la coordination et l'adoption des stratégies communes entre organismes de renseignement et de sécurité en Afrique.

De même, le *Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme* (CAERT) entend s'inscrire dans l'approche africaine du contre-terrorisme. Il est mandaté pour soutenir les capacités de l'UA et de ses Etats-membres à combattre le terrorisme et l'extrémisme violent mais aussi réaliser la paix et la stabilité.

La réappropriation est également illustrée par une importante activité de juridisation des menaces sécuritaires. A cet égard, la lutte contre le terrorisme est un

créneau de publicisation et de communication autour de la « *responsabilité des élites continentales africaines* » à trouver des « *solutions africaines* » aux « *problèmes africains* ». La campagne médiatique qui a soutenu l'opérationnalisation de l'*Architecture africaine de paix et de sécurité* (APSA) est illustrative d'une renaissance des dispositifs de paix et de sécurité, du zèle des fonctionnaires dans la mise en valeur de l'Afrique. Cette pluralité d'initiatives complète les dynamiques étatiques propres marquées par la quête pragmatique de puissance.

2.2.2. Une Afrique en quête de puissance

A l'épreuve de sa visibilité et de sa reconnaissance épistémique dans la pensée stratégique, l'Afrique modifie également sa position stratégique. Dans le champ pratique, le mouvement de renaissance stratégique est observable à une triple échelle : étatique, sous-régionale et régionale avec en toile de fond la quête, la constitution et l'expression variable de la puissance au sein des diverses entités politiques du continent. A l'échelle des Etats, la volonté d'affirmation de la puissance obéit à une dynamique éclatée de transformation des armées. La redistribution des cartes de la puissance est fonction des circonstances et du temps.

En temps de paix, certains Etats sont militairement plus importants. La puissance militaire sud-africaine est presque deux fois supérieure à celle de l'ensemble cumulé des armées de l'Afrique australe aussi bien en armement qu'en dépenses militaires. Le Nigéria revendique un leadership militaire presque hégémonique en Afrique de l'Ouest et s'est distingué à l'échelle internationale comme un acteur important des opérations de maintien de la paix soit au sein des forces de

l'ECOMOG ou de celles des Nations Unies.

Sur les plans militaire et diplomatique, l'Égypte est la première puissance du monde arabe, la deuxième du Moyen-Orient (classée comme la région la plus militarisée du monde) et la première puissance militaire en Afrique (la deuxième région la plus militarisée du monde) (F. Shai et S. Yiftah, 2005).

L'Algérie complète la liste avec un pouvoir militaire influent en Afrique du Nord tout comme le Maroc et l'Angola considérés comme des puissances militaires émergentes. Chacun de ces pays octroie, dans des proportions variables, des budgets conséquents à l'équipement et à l'armement et leurs effectifs sont relativement bien rémunérés et formés. Les six pays dans leur ensemble représentent plus des trois quarts des dépenses militaires engagées en Afrique (Ph. Hugon et N. Anjo, 2018, p. 41).

Il existe également de sérieuses ambitions de construction concertée de la puissance politico-stratégique entre les États d'Afrique, signes de leur insertion dans la pensée stratégique. A cet effet, le continent africain se distingue par une prolifération des mécanismes de mutualisation des savoir-faire et d'expertise stratégique-militaire.

En Afrique de l'Est, pas moins d'une dizaine d'organisations sous-régionales poursuivent une logique d'influence des États comme la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGADD), etc.

En Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est l'institution de communautarisation

de l'influence politico-stratégique et de gestion des crises au sein de cet espace. L'Afrique du Nord est un pôle de puissance indéniable.

A l'échelle régionale, la réappropriation africaine des enjeux stratégiques s'opère dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité de l'Union africaine dont l'outil opérationnel est la Force africaine en attente (FAA) créée en 2003. Elle symbolise une configuration de puissance militaire au niveau continental avec un mandat alliant formation des contingents multidisciplinaires missions d'observation, de contrôle, d'assistance humanitaire, d'appui à la paix, d'intervention ou de déploiement préventif.

Malgré son attentisme saisissant, la FAA représente la projection collective du continent sur la scène internationale et sa mise en place est l'expression de la construction du « sens stratégique » (Y-A. Chouala, 2003, p. 76) des puissances africaines.

Conclusion

Pour ne pas conclure – puisque nous testions une hypothèse provisoire ouverte et non encore fermée – on peut retenir que le statut de l'Afrique dans la pensée stratégique est le produit de l'industrie du savoir de l'Occident tant dans ses outils épistémologiques que pratiques. A travers une sociologie de l'épistémologie, il est aisé de rendre compte de l'ambivalence du statut de l'Afrique et de ses objets dans la pensée stratégique.

Le déclassement du statut de l'Afrique a d'abord été le fruit de l'expansionnisme du savoir émanant de l'Occident (Europe et Amérique) ainsi que la tradition scientifique l'a constamment légitimé. Frederick Gareau ne soulignait-il pas que « les sciences sociales américaines dans leur effort soutenu de circulation à

sens unique ont réussi à pénétrer des pays dont les cultures diffèrent pourtant des leurs comme celles de France, du Canada, de l'Inde, du Japon et de la République de Corée » (F. Gareau, 1987, p. 599).

Si l'Afrique n'est pas en reste, une analyse réflexive et distanciée permet de comprendre les fondements du déclassement stratégique du continent marqué par la « position privilégiée » des sciences sociales américaines et européennes dans la science des relations internationales (F. B. Nyamnjoh, 2004, p.11).

Cependant, le statut actuel de l'Afrique illustre toute de même une lente inversion de cette tendance mis en œuvre à travers à la fois par le mouvement de défi scientifique émanant de l'extérieur et la réinvention d'une capacité d'agir propre de l'Afrique. Il s'agit d'une dynamique de réhabilitation de l'Afrique dans la pensée stratégique qui s'observe à deux niveaux : au niveau du regain d'intérêt des études stratégiques pour l'Afrique et au niveau du sursaut scientifique pour les questions stratégiques par l'Afrique elle-même.

Ainsi, si le déclassement s'est fait à l'aune de la méconnaissance ou de l'absence de l'Afrique dans la pensée stratégique, la réhabilitation se fait, quant à elle, sous le prisme de la réinvention ou de l'innovation.

Références bibliographiques

BADIE Bertrand, 2016, *Nous ne sommes plus seuls au monde. Un autre regard sur l'ordre international*, Paris, La Découverte.

BOURDIEU Pierre et WACQUANT J.D. Loïc, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.

CHALLIAND Gérard, HENROTIN Joseph et al., 2016, « Les mutations de la guerre irrégulière », *Stratégie*, n°111, pp. 141-147.

CHEVALIER Jacques, 1994, *L'Etat de droit*, Paris, Montchrestien.

CHOUALA Yves Alexandre, 2003, « L'Afrique dans le nouveau partenariat international : enjeux de civilisation et de puissance », volume 34, numéro 1, pp. 53-78.

CLAPHAM Christopher, 1996, *Africa and the International System*, Cambridge, Cambridge University Press.

COULON Christian, 1997, « L'exotisme peut-il être banal ? L'expérience de Politique Africaine », *Politique Africaine*, n° 65, pp. 77-95.

DE LESPINOIS Jérôme, 2012, « L'arme aérienne et la culture stratégique des démocraties », in Jean- HOLEINDRE Vincent et MURAT Geoffroy (dir.), 2012, *La démocratie et la guerre au XXIème siècle*, Paris, Hermann.

DESCHAUX-DUTARD Delphine, 2018, *Introduction à la sécurité internationale*, Grenoble, P.U.G.

DO NASCIMENTO Jose, 2020, *La pensée politique de Cheikh Anta Diop*, Paris, L'Harmattan.

FUKUYAMA Francis, 1992, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion.

GAREAU Frederick H., 1987, «Expansion and Increasing Diversification of the Universe of Social Science», *International Social Science Journal*, No. 114, pp. 595-606.

GERE François, 2000, *Dictionnaire de la pensée stratégique*, Larousse.

GONIDEC Pierre-François, 1995, *Relations Internationales Africaines*, Paris, L.G.D.J.

GRIP/SIPRI, 2020, *Dépenses militaires, productions et transfert d'armes*, Compendium.

HASSAN-YARI Houchang, 2003, « Une relecture des relations internationales de post-guerre froide », *Études Internationales*, 34(2), 281-291.

HENROTIN Joseph, 2014, *Techno-guérilla et guerre hybride : le pire des deux mondes*, Paris, Ed. Nuvis.

HUGON Philippe et ANGO Naïda Essiane, 2018, « Les armées nationales africaines depuis les indépendances. Essai de périodisation », *Les notes de l'IRIS*, 17p.

MANDJEM Yves-Paul, 2019, « Indépendances africaines et relations internationales », *Revue Béninoise de Science Politique*, Vol. 3, numéro 1, pp. 34-86.

MOUCHE Ibrahim et EWUSI Samuel Kale, 2015, *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone : entre corruption et défis sécuritaires*, Addis-Abeba, UPEACE.

MUDIMBE Valentin Yves, 1988, *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy and Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press.

MUND-DOPCHIE Monique, 2019, *Thucydide et les relations internationales : une analyse toujours d'actualité*, Bruxelles, L'Académie Royale de Belgique.

NYAMNJOH Francis B., 2004, « Pour un système éducatif adapté au développement de l'Afrique – quelques considérations épistémologiques », *Africa Development*, Vol. XXIX, No.1, pp.161-184.

SINDJOUN Luc, 1995, « Les nouvelles constitutions africaines et la politique

internationale. Contribution à une économie internationale des biens politico-constitutionnels », *Etudes internationales*, vol. XXVI, n° 2, pp. 329-345.

SINDJOUN Luc, 1999, « L'Afrique dans la science des relations internationales : notes introductives et provisoires pour une sociologie de la connaissance internationaliste », *Revue Africaine de Sociologie*, 3(2), pp.142-167.

SINDJOUN Luc, 1996, « La civilisation internationale des mœurs. Eléments pour une sociologie de l'idéalisme structurel dans les relations internationales », *Etudes internationales*, Vol. XXVII, n°4, pp. 841-859.

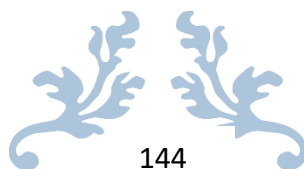
WEBER Marx, 1964, *L'éthique protestante et l'esprit du Capitalisme*, Paris, Plon.

ZELEZA Paul Tiyambe, 1997, *Manufacturing African Studies and Crises*, Dakar, CODESRIA.

Numéro 003 Septembre 2021
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°003 Septembre 2021